

**Compte-rendu du bureau**

**du 28 février 2019**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 28 février, à 17 heures 45 le Bureau métropolitain dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville d'Orléans, salle TREVISE.

Sous la Présidence de M. Matthieu SCHLESINGER

Date de la convocation du Bureau : jeudi 21 février 2019

**ÉTAIENT PRESENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : M. Jean-Michel BERNIER,  
**BOU** : Mme Michèle BLANLUET,  
**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)** : M. Nicolas BONNEAU,  
**CHECY** : M. Jean-Vincent VALLIES,  
**COMBLEUX** : Mme Marie-Claire MASSON,  
**FLEURY-LES-AUBRAIS** : Mme Marie-Agnès LINGUET,  
**INGRE** : M. Christian DUMAS,  
**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Eric ARCHENAUULT,  
**OLIVET** : M. Matthieu SCHLESINGER,  
**ORLEANS** : M. Philippe PEZET, Mme Aude de QUATREBARBES, M. Charles-Eric LEMAIGNEN,  
**SAINT-CYR-EN-VAL** : M. Christian BRAUX,  
**SAINT-DENIS-EN-VAL** : M. Jacques MARTINET, M. Jérôme RICHARD,  
**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : M. Bruno MALINVERNO,  
**SEMOY** : M. Laurent BAUDE,

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :**

**ORLEANS** : M. Olivier CARRE donne pouvoir à M. Matthieu SCHLESINGER, M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN,  
**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : M. Christophe CHAILLOU donne pouvoir à M. Christian DUMAS,

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

**CHANTEAU** : M. Jean-Pierre VANNIER,  
**MARDIE** : M. Christian THOMAS,  
**ORLEANS** : M. Michel MARTIN, M. Philippe LELOUP, Mme Muriel SAUVEGRAIN, Mme Béatrice BARRUEL, M. François LAGARDE, Mme Muriel CHERADAME,  
**ORMES** : M. Alain TOUCHARD,  
**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Patrick PINAULT,  
**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. Christian BOIS,  
**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN,  
**SARAN** : Mme Maryvonne HAUTIN,

M. Jacques MARTINET remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

**Nombre de délégués composant l'assemblée .....33**  
**Nombre de délégués en exercice .....33**  
**Quorum .....17**

## **VIE INSTITUTIONNELLE**

### 1) Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 31 janvier 2019

Le Bureau a approuvé le procès-verbal de la séance du bureau du 31 janvier 2019.

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### 2) Action foncière - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Projet d'extension urbaine « ¼ Nord-Ouest » - Ilot tête nord du pont de l'Europe - Convention de portage avec l'EPFLI Foncier Cœur de France - Approbation d'un avenant n° 3.

Le Bureau a :

Au titre de la réserve foncière à constituer dans le périmètre de la future opération d'aménagement Tête Nord du Pont de l'Europe, dont l'îlot Paul Bert/rue de la Madeleine, déclarée d'intérêt communautaire :

- consécutivement et notamment dans les conditions de l'article L. 213-3 du code de l'urbanisme, décidé de saisir l'EPFLI habilité par la décision de délégation à instruire l'exercice du droit de préemption urbain et notamment saisir la Direction de l'immobilier de l'Etat, Pôle évaluation domaniale, pour acquérir aux prix déclarés dans les DIA, des parcelles sises à Saint-Jean-de-la-Ruelle, cadastrées section AR n° 860 appartenant à Monsieur Bernard BRUNET et section AR n° 574, appartenant aux conjoints BRUNET,

- autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention de portage foncier en date 25 février 2015, signée alors entre la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire et l'EPFLI, intégrant l'acquisition des parcelles sises à Saint-Jean-de-la-Ruelle, cadastrées section AR n° 860 et AR n° 574 et l'habiliter à proroger, le cas échéant, le terme de ce portage.

### 3) Habitat-Logement - Commune d'Orléans - Réhabilitation d'un programme de 310 logements « Résidence Mirabeau » dans le quartier de La Source - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM PIERRES ET LUMIÈRES - Attribution d'une subvention.

Le Bureau a :

- approuvé l'attribution d'une subvention de 620 000 € à la SA HLM PIERRES ET LUMIÈRES, pour la réhabilitation de 310 logements sociaux, Résidence Mirabeau dans le quartier de La Source à Orléans,

- approuvé la convention de cofinancement à passer avec la SA HLM PIERRES ET LUMIÈRES, concernant la réhabilitation des 310 logements de la Résidence Mirabeau,

- autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à l'opération.

## TERRITOIRES ET PROXIMITE

### 4) Espace public. Commune d'Orléans. Quartier Nord. Création de deux nouvelles voies. Dénomination.

Le Bureau a décidé d'attribuer les dénominations suivantes aux deux nouvelles voies situées au niveau du n° 155 de la rue des Murlins sur le territoire de la commune d'Orléans :

- voie débutant rue des Murlins et se terminant actuellement en impasse : rue des avions,
- voie débutant dans la rue précédente et se terminant en impasse : rue de l'aviation.

Fait à Orléans, le

Le Président d'Orléans Métropole

Olivier CARRÉ

*AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU D'ORLEANS METROPOLE  
AVIS AU PUBLIC*

*Le public est informé que les délibérations adoptées par le bureau d'Orléans Métropole lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter à l'accueil d'Orléans Métropole - Espace Saint Marc - 5 place du 6 juin 1944 à Orléans et au service Vie Institutionnelle - Hôtel de Ville - Place de l'Etape à Orléans pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.*

*La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.*